Commune de

SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 6.2.2 Plan des servitudes d'utilité publique

Échelle : 1/5000

Date d'arrêt du projet de PLU par le conseil d'agglomération de Fougères Agglomération : 9 mars 2026

L'Atelier d'Ys
36 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

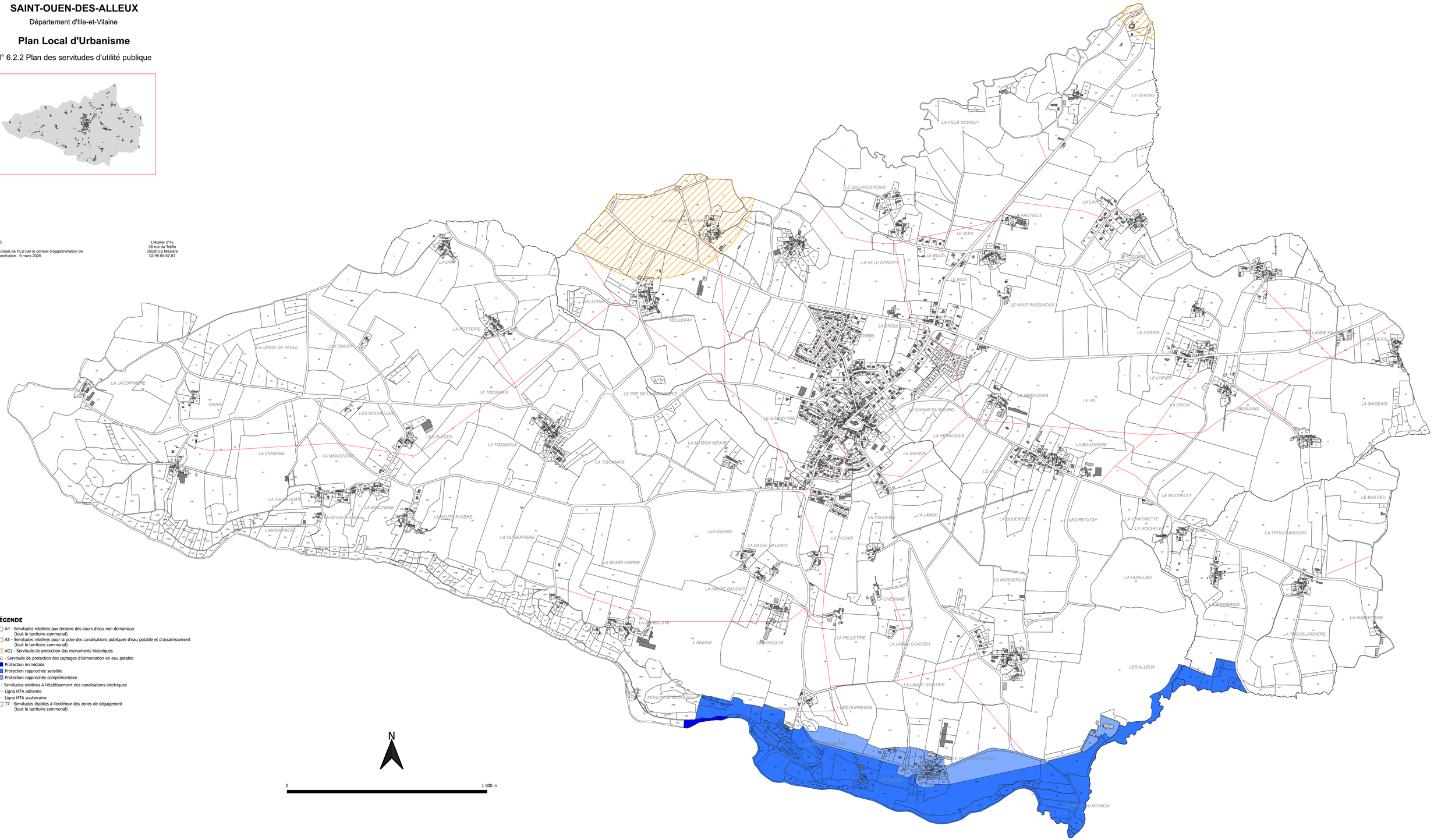

LÉGENDE

- A4 - Servitudes relatives aux terrains des cours d'eau non domaniaux (tout le territoire communal)
- A5 - Servitudes relatives pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (tout le territoire communal)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable
  - Protection immédiate
  - Protection rapprochée sensible
  - Protection rapprochée complémentaire
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - Ligne HTA aérienne
  - Ligne HTA souterraine
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (tout le territoire communal)